

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
15 juillet 2020

Date d'affichage
15 juillet 2020

Objet de la Délibération
--------------------------

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS ET  
EFFECTIF DU SIVOM

N° 28.2020

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

Séance du 22 juillet 2020

L'an deux mil vingt, et le vingt deux juillet à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents** : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Michel GONNET, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN.

**Secrétaire de séance** : David LE GUEN.

\*  
—

Monsieur le Président indique que suite à la démission d'un agent ayant parmi ses fonctions la surveillance de la cantine scolaire et l'entretien du bâtiment, il convient de revoir et réorganiser les postes au groupe scolaire.

Il propose :

- de supprimer le poste de d'adjoint technique titulaire et de créer un poste d'adjoint technique non titulaire (N. tit art. 3-3 4°) loi 84-53.
- d'augmenter le temps de travail du poste existant d'adjoint d'animation anciennement à 9h30 pour le passer à 16h40 annualisé.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour la suppression du poste d'adjoint technique titulaire et la création du poste de contractuel (emploi à TNC inférieur à 50% d'un TC dans communes ou groupement de communes de moins de 1000 habitants).
- Donne son accord pour l'augmentation horaire du poste d'adjoint d'animation de 9h30 à 16h40.
- Dit que le tableau des emplois et effectif du SIVOM sera ainsi modifié (annexé à la présente délibération).

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,

Olivier FONS